

Formation A.I.P.R. (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux niveaux)

Publics concernés :

Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit dans le cadre de travaux urgents soit en tant que conducteurs d'engins

Conditions d'accès :

Avoir plus de 18 ans
Savoir parler, lire et écrire le français
Posséder une expérience des travaux sur chantier

Objectifs pédagogiques :

Appliquer la règle des 1 mètres devant les affleurant

Rechercher en sécurité les réseaux et branchements en fonction des informations disponibles

Arrêter les travaux si la position du branchement / réseau n'est pas comme attendue

Connaître la règle des 4A pour réseau gaz

Moyens pédagogiques :

Exposés théoriques et discussions

Exercices pratiques

Evaluations théorique et pratique

Documents remis :

Remise d'un document récapitulatif à chaque stagiaire.

Attestation de formation nominative.

Conditions de réalisation :

Durée : 7 heures soit 1 journée

Intervenant : Formateur spécialisé

Responsable pédagogique : Directeur du centre de formation / Dirigeant spécialisé

Evaluation :

QCM d'évaluation sur les connaissances acquises lors du stage – Exercices pratiques

Tarifs :

Formation réalisée en inter-entreprise ou en intra-entreprise. Consulter notre grille tarifaire. Devis sur simple demande.

Accessibilité :



Déficience motrice



Déficience motrice (amputation)



Allergies



Maladies invalidantes



Maladies cardio-vasculaires



Déficience auditive



Déficience visuelle



Personne à mobilité réduite

Prenez contact avec le référent handicap du centre qui étudiera votre situation et les possibilités d'accès.



Formation A.I.P.R. (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux niveaux)

Programme détaillé :

- Contexte et réglementation
- La mise en œuvre du chantier
- Savoir préparer son intervention
- Travailler à proximité des réseaux
- En cas d'anomalies